

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016 A 20H30
SALLE ROGER VERDIER

PRÉSENTS : BAGNOL Gérard, TILLET Philippe, BLAISE-FONDER Francis, MAZAUDOUX Emmanuel, DUPUY Robert
COURBIER Marie- Hélène, DUPUY Lucette, PEYRAT Florence, MARSALES Lorène, DAURAT Jacqueline.

ABSENTS –EXCUSES : POIRIER SAMIRA procuration BAGNOL Gérard
POULVELARIE Christian procuration MAZAUDOUX Emmanuel
DAIGURANDE Marie-France procuration TILLET Philippe
CHASTAGNER Jean-Noël procuration DAURAT Jacqueline
LANDRAUD Richard

Secrétaire de séance : DUPUY Lucette

Approbation et signature du compte rendu du CM du 09 Septembre 2016

RÉHABILITATION DE LA SALLE JEAN MOULIN : 2ème tranche –demandes de subventions :

Demande de subvention 2ème tranche : subvention au niveau du Département et de l' Agglo
Concernent les lots 6 à 11 hors accessibilité (pour rappel)

N° LOT	DESIGNATION
6	MENUISERIES EXTERIEURES SERRURERIES
7	MENUISERIESINTERIEURES BOIS- FAUX PLAFOND
8	PLATRERIES PEINTURES
9	CHAPES-REVETEMENTS SOLS CARRELAGE- FAIENCE
10	CHAUFFAGE VENTILATION- INSTALLATIONS SANITAIRES
11	ELECTRICITE -Courants forts & faibles

Montant : 299 320 € HT soit 359 184 TTC

Subvention du CG 30% limité à un plafond de 100 000€ soit 30 000€

Subvention AGGLO : 18720 € (maximum 20 €/habitant)

Réserve parlementaire (aussi élevée que possible)

Député pour 2017 environ 10 000€

En attente subvention de la Nouvelle Région (commission qui doit se tenir le 21-11-2016)

Emprunt et fond propre de la Commune : 310 464 €

Après lecture de la délibération, mise au vote :

Vote : 14 voix

REFECTION VOIERIE COMMUNALES PROJET 2017 : demande de subvention

Suite à réunion de la commission travaux qui a eu lieu le 20 septembre, et visite sur place de plusieurs routes il a été retenu :

- VC2 Malepeyre au niveau du Parc Nature Evasion, ainsi que l'entrée en forme de pâte d'oie en dessous de chez Mr POUCH
- Ruelle de Malepeyre (boucle qui part de chez Mr FARMONTIER, passe devant Mr Raynal Dominique ,Mme ANDUJAR)
- VC 12 Route du Moulin Deschamps : réfection en partie.
- Impasse de Riaume : (dessert maison de M Dessed).

Quatre entreprises ont été contactées : MALET, COLAS, EUROVIA, SIORAT.

Montant des devis des entreprises ci-dessus

MALET : 14 820.37 € HT soit 17 784.44 € TTC

COLAS : 15 460 € HT soit 18 552 € TTC

SIORAT : 27 947 € HT soit 33 536.40 € TTC

EUROVIA n'a pas envoyé de devis

Mme DAURAT pose la question sur la réfection au niveau du Chemin de la Lune, qui pour l'instant n'est pas une voie communale, sur une portion particulièrement dégradée. M le MAIRE en prend note pour une réflexion pour le programme 2018, tout en sachant que les cantonniers y passent régulièrement pour y mettre de la castine.

Lecture de la délibération par M le Maire qui propose de retenir l'entreprise MALET et mise au vote.

Vote : 14 voix

MODIFICATION LONGUEUR VOIE COMMUNALE

Rajout de longueur sur nos voies communales :

VC 37 : Ruelle de MALEPEYRE : 90 m

VC 38 : Impasse de RIAUME : 85 m

Ce qui nous amène à un total de 20995 m de voies communales.

Vote : 14 voix

MODIFICATION DES STATUTS DE LA FDEE 19 ET ADHESION DES 47 COMMUNES

Permettre aux communes qui étaient adhérentes à la FDEE 19 par le biais de leur communauté de commune, et qui en avaient demandées le retrait, (voir CM du 27 mai 2016), demande d'adhérer en individuelle.

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : 14 voix

CONTRAT PHOTOCOPIEUR ÉCOLE : changement photocopieur école (noir/blanc)

Contrat location pour 63 mois ; coût de la photocopie : 0.0046€

Coût location /trimestre : 160 €

Vote : 14 voix

FRAIS DE SCOLARISATION ANNÉE 2015-2016 ECOLE COSNAC

Frais à régler à la commune de Cosnac pour un enfant qui avait commencé son cycle à l'école de Cosnac qui s'est terminé en juin 2016. Coût : 1607.28 €

Vote : 14 voix

RÉGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL

Vote des IAT : nécessité de provisionner une somme selon un coefficient.

Lecture de la délibération et vote

Vote : 14 voix

ENCAISSEMENT CHEQUES :

- Chèque Jeapy : remise sur maintenance photocopieur école : 1728.00 €
- Cheque EDF : surestimation de consommation au four de Malepeyre : 406.37 €
- Don d'une personne ayant des attaches familiales sur la commune :

Vote : 14 voix

DECISION MODIFICATIVE SUITE A L'APPLICATION DU REGIME DE DROIT COMMUN POUR LE FPIC (Fond de Périquation Intercommunales et Communales) :

Montant 504 € pour notre commune jusqu'à maintenant payé par la CABB pour 2015.

Augmentation du FPIC qui aurai dû être de 1492€, mais suite au vote négatif de certaines communes de la CABB, il sera de 1996 €.

Modification budgétaire en conséquence.

Vote : 14 voix

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRE :

Augmentation crédit : dépenses pour réparation horloge éclairage public, achat machine à laver, cric rouleur, séparation toilette dans maternelle, rideaux fenêtres exposées côté soleil maternelle. Rajout 1300 € pris sur compte dépenses imprévues.

Vote : 14 voix

INSCRIPTION D'UN CIRCUIT DE RANDONNÉE AU PDIPR :

Délibération de principe d'inscription en attendant que M Danovaro fasse le relevé des chemins correspondant, qui permette de l'inscrire définitivement.

Vote : 14 voix

PROJET LOTISSEMENT

M Parouteau a un projet de lotissement au croisement des route du Goth et route de la Lune ; c'est une zone AUCT, il y a le tout à l'égout, par contre au PLU il y a un élément réservé pour une voirie. Il serait possible de faire 13 lots allant de 900 m² à 1400 m². Réalisation possible par rapport au PLU et va dans le sens de la loi ALUR, loi qui entre autre est pour la massification des constructions.

Délibération à prendre sur l'élément réservé, différée à la demande de certains élus, du fait que tous n'avaient pu donner une procuration.

DIVERS :

Rapport d'activité du SIRTOM sera envoyé par mail aux élus.

0% pesticides : M le Maire explique les contraintes d'entretien suite à l'interdiction des désherbants au 1^{er} janvier 2017.

Salle polyvalente : point travaux : réunion de chantier tous les lundis après-midi avec architectes ; il y a 15 jours de décalage/calendrier .

L'emprunt de 300 000 € à Taux 0 ok, débloqué au 01/2017 avec 1^{er} remboursement : 01/2018

Sur sa demande M Francis BLAISE-FONDER est invité par M le Maire à s'exprimer sur le sujet suivant, ci-dessous sa déclaration :

« Suite à publication du Mot du Maire de septembre 2016, M BLAISE-FONDER (enseignant dans le secondaire et intervenant à l'ESPE de Tulle) comprend l'exaspération de M le Maire par rapport au demi-poste manquant à l'école, pour cette rentrée.

Par contre, il ne peut approuver sa remarque sur l'Education Nationale qui aurait licencié 8 professeurs d'école qui avaient obtenu leur examen. Cela ne correspond pas à la réalité.

Cette façon de déconsidérer l'Education Nationale dans sa globalité ne peut être acceptable. »

CAUE : Mr AUCHARD était venu visiter l'ensemble des bâtiments contigus à la mairie, et doit revenir pour nous faire une proposition d'aménagement de ce périmètre dans le cadre hypothétique d'un achat par la mairie.

De même suite à une réunion à la CABB sur l'aménagement des centres bourg, nous pourrions peut-être être éligibles dans un premier temps pour un visite avec des conseils ; et dans un deuxième temps pour des subventions dans la mesure où il y a un îlot de maison.

PLAQUE DE RUE :

L'entreprise qui nous a fait le devis, ne travaille plus avec l'émailleur sur lequel était basé le devis, donc doit revoir son devis qui serait apparemment 20% plus cher ; devis qui doit être renégocié.

Pour info : 9 novembre 2016 venue du Grand Rabin à 11h30 au mémorial du Souvenir Français (située du D8, entrée de Nazareth), puis visitera le KIBBOUTZ. La délégation sera reçue par M le Maire et M le Sous-Préfet.

Ecole :

52 élèves partiront en Janvier 2017 10 jours en classe de neige à Chamonix. La commune participe à hauteur de 10 504 €

Fibre optique :

Réunion publique le 22 novembre 2016 à 18 h salle Roger Verdier, en présence de M Jean-Pierre BERNARDIE (conseiller délégué de l'AGGLO) et M le Maire de Jugeals-Nazareth.

INFORMATION LIGNE BUDGETAIRE PAR CHAPITRE

Arrêtée au 12 octobre 2016

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	335 148.38 €	358 319.59 €
INVESTISSEMENTS	127 738.87 €	155 451.12 €

Séance levée à 00 h15